

UN STATUT ONTOLOGIQUE POUR LA DIFFÉRENCE CHEZ ARISTOTE?

Un article récent¹ propose une intéressante classification des points de vue sur le rapport des différences aux catégories dans la philosophie aristotélicienne. On pourrait ainsi distinguer entre six interprétations: (a) homocatégorielle: une différence hérite toujours de la catégorie de ce qu'elle différencie; (b) hétérocategorielle: une différence rentre toujours dans une catégorie distincte (en principe la qualité) de la catégorie de ce qu'elle différencie; (c) monocategorielle: toutes les différences rentrent dans une unique catégorie (soit l'essence soit la qualité); (d) pluraliste: une différence peut appartenir à n'importe quelle catégorie, à raison de ce qu'elle est par elle-même, indépendamment de ce qu'elle différencie, à quoi elle peut ou non être catégorialement semblable; (e) zéro-categorielle: les différences ne trouvent nulle part leur place dans la table des catégories; (f) bicategorielle: une différence participe conjointement de la catégorie de ce qui est différencié et de la catégorie dont elle-même est une espèce.

De ces six interprétations, cinq intègrent la différence au système catégorial, une seule la met à part. L'intention de D. Morrison lui-même est de favoriser cette intégration, en défendant la thèse selon laquelle «la différence est une entité comme toutes les entités», se définissant elle aussi par genre et différence, et possédant des caractéristiques métaphysiques indépendantes de ce qui est différencié². Dans les pages qui suivent, nous voudrions poser la question de savoir s'il y a vraiment place pour la différence au sein de la table des catégories. Au début de *Topiques* I 9, Aristote affirme que les prédicables (accident, genre, propre et

1. D. MORRISON, «Le statut catégoriel des différences dans l'*Organon*», traduit par J. Brunschwig, *Revue Philosophique*, 2, 1993, p. 149.

2. *Art. cit.*, p. 173. Cet auteur distingue deux questions, selon que les catégories sont prises comme des genres de l'être ou comme des prédicats (dans le premier cas, la première catégorie est la substance, dans le deuxième cas l'essence. Dans «le blanc est une couleur», «couleur» est métaphysiquement une qualité, mais un prédicat essentiel). 1) À quelle catégorie métaphysique la différence appartient-elle? 2) À quelle catégorie des prédicats? Il opte pour sa part, au plan métaphysique, pour l'interprétation pluraliste (*art. cit.*, pp. 148-150). Sur le plan prédicatif, il paraît balancer entre le point de vue monocategoriel (p. 173: la différence est une qualité), et l'attribution à Aristote d'une hésitation entre essence et qualité (p. 150).

définition), se rencontrent dans les genres de catégories (τὰ γένη τῶν κατηγοριῶν ἐν οἷς ὑπάρχουσιν)³: qu'en est-il de la différence?

1. *L'ouverture ontologique*

Il importe avant toute chose de s'abstenir de donner de l'ontologie aristotélicienne une image pétrifiante. Même sur la question: que fait exactement la *Métaphysique*, les interprètes ne s'accordent pas⁴.

Soient les prédicables. Il faudrait sans doute distinguer, sans en rajouter dans une distinction qu'Aristote n'explicite pas ou ne fait pas, entre une définition ou un genre comme définition ou genre *de quelque chose*, et une définition et un genre *comme tels* («genre» ne relève pas de l'essence de la même façon qu'«animal»). «Essence», «qualité», «quantité», etc, d'une part, «accident», «genre», «propre», «définition» d'autre part, constituent des jeux de concepts de second ordre, dont le second ne se ramène pas au premier. Ainsi, quand il dit: «animal», Aristote réfère à ce qui est un genre; quand il dit: « "animal" est un genre », l'énoncé n'est pas du même ordre que s'il disait que l'animal est grand ou noir; et quand il explique ce que sont un genre ou une définition, il ne s'agit plus du tout d'une référence directe à l'étant en un de ses sens, ni même à un genre d'étant.

Soient maintenant les catégories. Elles ne sont pas seulement des genres de l'être, puisqu'elles sont tout autant des attributs⁵. Mais on ne peut trop dire: *d'un côté*, les genres de l'être, *de l'autre*, les attributs⁶, dans la mesure justement où Aristote ne s'élève pas à cette distinction, au sein de ce qu'il envisage comme des «sens» de l'être. De plus, s'agit-il plutôt dans le traité des *Catégories*, des prédicats, ou de la prédication⁷? Si l'on estime qu'il s'agit plutôt de la prédication, on est

3. L'intégration des prédicables eux-mêmes au système catégoriel ne va pas sans difficultés. Si tel accident et tel propre, en effet, s'inscrivent bien nécessairement chacun dans une catégorie, il n'en va pas de même pour l'accident comme tel, ou le propre comme tel. C'est la raison pour laquelle Aristote n'utilise pas, pour présenter les prédicables, sa méthode de définition par genre et différences. Ou s'ils étaient des genres d'étants, il faudrait faire du genre un genre parmi les genres. La remarque qu'Aristote n'utilise pas ici sa propre méthode est faite par J. BRUNSCHWIG, «Sur le système des "Prédicables" dans les *Topiques* d'Aristote», *Energieia. Études aristotéliciennes offertes à Mgr Antoine Jannone*, Paris, 1986, p. 152.

4. La diversité des interprétations récentes est évoquée dans R. LEFEBVRE, «L'image ontothéologique de la *Métaphysique* d'Aristote», *Revue de Philosophie Ancienne*, 2, 1990.

5. Sur l'opposition BONITZ - TRENDELENBURG, cf. P. AUBENQUE, *Concepts et catégories dans la pensée antique*, Paris, 1980, pp. VII-XIII.

6. Comme fait D. MORRISON, *art.cit.*, p. 148.

7. Ainsi J. ANTON, «Some observations on Aristotle's theory of categories», *Diotima*, 3, 1975, pp. 67-81.



moins tenté de rechercher une correspondance simple, terme à terme, entre des entités et des unités conceptuelles ou linguistiques. Aristote a beau penser les états de l'âme dans la figure de la similitude ou de l'identité, il ne verse pas nécessairement dans une conception bi-univoque de la correspondance linguistique ou gnoséologique au réel.

On a tellement dialectisé la philosophie d'Aristote, en entendant par là des choses diverses, et parfois même vagues, qu'il devient difficile de se représenter encore clairement ce que signifie «dialectique», et ce qu'il y a de précisément dialectique dans la philosophie d'Aristote. Le réalisme de l'entreprise scientifique se trouve ainsi parfois contesté d'une façon probablement excessive, comme si, fondée sur des opinions reçues, elle n'avait pas d'autre ambition que, armée d'une saisie réflexive de sa base endoxale, rendre compte du monde tel qu'il nous apparaît⁸. S'agissant strictement pourtant de l'ontologie, on a souligné ses incertitudes, les problèmes que pose une saisie des principes, et tout particulièrement des transcategoriaux, le caractère fuyant de son objet. Pour E. Berti par exemple, elle est *il sapere di non sapere*⁹, et les analyses de P. Aubenque sont bien connues. Peut-être l'ontologie n'a-t-elle pas uniquement un objet qui se dérobe, peut-être encore n'est-elle pas un pur et simple face à face de l'esprit et d'un objet, en sorte qu'il conviendrait de suivre W. Leszl lorsqu'il en estime qu'elle «tourne à une sorte de logique» et se définit par des «tâches» plus que par des objets; pour cet interprète, «la tâche de l'ontologie, c'est celle de déterminer une structure intelligible, formelle et générale, au principe d'un système de notions et de règles a priori, dans les termes desquelles la réalité de l'expérience (et la réalité toute entière) sont rendues intelligibles»¹⁰.

8. Une tentation de cette nature se fait jour dans M. NUSSBAUM, «Saving Aristotle's Appearances», M. Schofield, M. Nussbaum éd., *Language and Logos, Studies in Ancient Philosophy*, Cambridge, 1982, repris dans M. Nussbaum, *The Fragility of Goodness*, ch. 8, Cambridge, 1986, et influencé par G.E.L. OWEN, «Τί εἶναι τὰ φαινόμενα», S. Mansion éd., *Aristote et les problèmes de méthode*, Louvain-Paris, 1961. Cf. les critiques de R. BOLTON, «Definition and Scientific Method in Aristotle's *Posterior Analytics* and *Generation of Animals*», A. Gotthelf - J. Lennox éd., *Philosophical Issues in Aristotle's Biology*, Cambridge, 1987, pp. 120-130, et «The epistemological Basis of Aristotelian Dialectic», D. Devereux - P. Pellegrin éd., *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote*, Paris, 1990. Je me permets de renvoyer également à R. LEFEBVRE, «Aristote, l'imagination et le phénomène: l'interprétation de Martha Craven Nussbaum», *Phronesis*, 1, 1992, pp. 41-45.

9. E. BERTI, «La dialettica in Aristotele», *Attualità della problematica Aristotelica*, Padoue, 1970, p. 79.

10. W. LESZL, *Aristotle's Conception of Ontology*, Padoue, 1975, pp. 540, 34 et 328. Dans un esprit parent, L. COULOUBARITSIS distingue, en dehors d'une problématique ontologique proprement dite, une problématique qu'il qualifie d'«hénologique», dont ressortiraient les prédicables (*Aux origines de la philosophie européenne*, Bruxelles, 1992, p. 393). Sa position fondamentale est que «l'hénologie est au

Laissant de côté la question de savoir comment il convient de lire la *Métaphysique*, on doit encore émettre des réserves sur l'existence chez Aristote d'un esprit classificateur, œuvrant à ne rien laisser échapper aux mailles du filet ontologique. Dans le domaine zoologique déjà, là où la matière est la plus favorable à la classification, l'interprétation récente récuse l'image d'un Stagirite taxonomiste¹¹, il est donc peu probable qu'Aristote soit en ontologie exagérément classificateur. Du «système» catégorial, il convient de souligner la porosité. D'une part, il n'y a pas d'exclusivité de l'appartenance catégoriale¹²: par exemple, le semblable est un relatif (*Cat.*, 6 b 9), alors qu'Aristote le définit couramment par l'unité dans la qualité (y compris en *Cat.*, 11 a 16). D'autre part, il n'y a pas forcément¹³ d'exhaustivité de la table des catégories¹⁴, si l'on en juge par le contraste que produit avec la présentation canonique, le désordre catégorial dont donnent idée les chapitres Γ 2 et Η 2 de la *Métaphysique*. Enfin, la division catégoriale est inopérante, là où sont en jeu des faits transcatégoriaux, que la notion aristotélicienne d'analogie permet partiellement de traiter.

cœur même de la métaphysique» (*op. cit.*, p. 484), parce que «s'il est vrai que sans l'ontologie l'hénologie serait un discours vide, il n'en est pas moins vrai aussi, inversement, que sans l'hénologie, l'ontologie serait un discours confus» («L'être et l'un chez Aristote», *Revue de Philosophie Ancienne*, 2, 1983, p. 184), l'hénologie assurant au sein de l'ontologie les fonctions de clarification.

11. D. BALME a fait remarquer le caractère peu rigoureux de l'usage zoologique d'*eidos* et *genos* («Aristotle's Use of Differentiae in Zoology», 1961, repris enrichi sous le titre «Aristotle's Use of Division and Differentiae», A. Gotthelf - J. Lennox éd., *cit.*; «ΓΕΝΟΣ and ΕΙΔΟΣ in Aristotle's Biology», *Classical Quarterly*, N.S., 12, 1962). Ainsi que le note P. PELLEGRIN, «Le couple *genos* - *eidos* constitue un instrument diérétique qui fonctionne à n'importe quel niveau de généralité» (*La classification des animaux chez Aristote*, Paris, 1982). Il en va de même de l'*ousia* et de l'analogie (cf. respectivement P. PELLEGRIN, «Aristotle: a Zoology without Species», A. Gotthelf éd., *Aristotle on Nature and Living Things*, Pittsburg et Bristol, 1985, p. 105, et «Logical Difference and Biological Difference: the Unity of Aristotle's Thought», A. Gotthelf - J. Lennox éd., *cit.*, p. 328). On ne saurait nier qu'Aristote classe volontiers, ainsi que P. Pellegrin le reconnaît à diverses reprises, mais les travaux de ces deux auteurs font ressortir les limites de la réalisation comme du projet taxonomique. G.E.R. LLOYD a une position plus nuancée, mais il reconnaît qu'il y a «unanimité au moins sur ceci qu'on ne rencontre nulle part une classification compréhensive et systématique des animaux, allant des groupes les plus vastes par leurs principales divisions jusqu'aux espèces dernières, toutes bien identifiées» («Aristotle's Zoology and his Metaphysics», D. Devereux - P. Pellegrin éd., *cit.*, p. 8).

12. D. MORRISON le reconnaît, *art. cit.* p. 154.

13. Contre D. MORRISON, *art. cit.*, p. 151.

14. Cf. P. AUBENQUE, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, 1977⁴, pp. 186 et 189, note 2.



2. *Entre genre et espèce*

Après Platon et l'Académie, Aristote continue d'accorder une grande importance à la différence¹⁵, dont l'extension se situe entre celles du genre et de l'espèce¹⁶, sans pouvoir jamais atteindre à l'universalité qui lui ferait devenir la différence de rien¹⁷, tout en supposant un fond d'identité¹⁸. En *Top.*, 101 b 18-19, où sont posés trois prédicables, le propre, le genre et l'accident, Aristote écrit que la différence est γενική. Mais elle n'est pas un genre («immortel» n'est pas le genre de Dieu¹⁹), le genre étant plus apte à indiquer l'essence²⁰. Elle ne participe pas non plus du genre, n'étant ni espèce, ni individu²¹, et n'est évidemment pas un attribut universel du genre²². De son côté, le genre ne participe pas de la différence, puisque de plus grande extension, il se partage justement en contraires²³; il ne s'affirme pas d'elle, mais seulement de l'espèce et de l'individu²⁴. Même l'espèce non plus ne s'affirme du reste pas de la différence, car alors la différence se verrait réduite à l'espèce (dire que le rationnel est homme serait réduire le rationnel à l'homme)²⁵.

15. Elle fournit un des quatre instruments dialectiques (*Top.*, 105 a 24; I. 16), utile aux raisonnements sur le même et l'autre et à la connaissance de l'essence (108 a 38 - b 6). Cf. aussi l'éloge de la vue, *Métaph.*, A 1, 1980 a 27 et *D.S.*, 437 a 2 suiv. Sur la définition par genre et différence, *Top.*, 141 b 22-33. La division cependant ne démontre pas: *II An.*, II. 5, et *I An.*, I. 31. Pour les précautions à prendre dans la division, *II An.*, II. 13, 96 b 25 suiv.; *Métaph.*, Z 12, 1037 b 32 suiv.; *P. A.*, I 2. La différence fonctionne dans la division par termes opposés coordonnés: *Top.*, VI. 6, 143 a 32 - b 2.

16. *Top.*, 122 b 36 - 123 a 10; 128 a 22; 144 a 30.

17. *Top.*, 127 a 34-38; 143 a 28 -33.

18. *Métaph.*, Δ 9, 1018 a 12: *diaphora* se dit de ce qui est autre dans une identité non individuelle, mais spécifique, ou générique, ou même analogique; la différence devrait cependant cesser de fonctionner dans l'au-delà du genre: *Métaph.*, I 4, 1054 a 27. Elle se distingue ainsi de la simple *heterotès* qui a une application indéfinie, dans la mesure où tout est aussi bien autre que le même: *Métaph.*, I 3, 1054 b 23 *ad fin.*. Utilisée dans la définition, la différence ne doit pas être accidentelle (*Top.*, 144 a 23-26; *II An.*, 97 a 12-14; *Métaph.*, Z 12, 1038 a 27-28; *P. A.*, 643 a 27), ou un simple principe d'altération (*Top.*, 145 a 3-13).

19) Parce qu'aucune différence n'exprime l'essence, mais seulement la qualité: *Top.*, 122 b 11-17. Cf. 144 a 8-19.

20. *Top.*, 128 a 23-26.

21. *Top.*, 122 b 20-24. D. MORRISON interprète cette assertion comme signifiant seulement que la différence n'est pas un individu ou une espèce *du genre différencié* (*art. cit.*, p. 152, note).

22. *Top.*, 144 a 28-30.

23. *Top.*, 123 a 7; *Métaph.*, Z 12, 1037 b 18-20.

24. *Top.*, 144 a 31-36.

25. *Top.*, 144 b 4-9.

En réalité, emportant avec elle, mais non dans sa totalité, le genre²⁶, la différence différencie. En dépit de tout ce qui distingue notionnellement les différences des genres, il est néanmoins permis de faire état de genres de différences (τὰ γένη τῶν διαφορῶν)²⁷.

Envisageant maintenant les rapports de la différence et de l'espèce, nous constatons que la différence n'est pas une espèce²⁸: elle s'affirme seulement de l'espèce, à laquelle elle est antérieure²⁹, laquelle espèce nous l'avons vu ne s'affirme pas d'elle. Sa définition appartient cependant à ce qui grâce à elle existe à l'état différencié, espèces ou individus³⁰, et elle est dite synonymiquement³¹. Qu'il ne faille pas confondre la différence et la première catégorie résulte de ce qu'Aristote affirme des deux l'égalité numérique, en fondant la seconde sur la première. Ainsi, pour *Métaph.*, Z 12, 1038 a 17-18, «on obtiendra autant d'espèces de pieds que de dernières différences, et les espèces d'animaux pourvus de pieds seront en nombre égal aux différences»³². *P. A.*, 643 a 7, affirme de même l'égalité numérique des espèces et des différences: ἔσονται δ' αἱ διαφοραὶ ἴσαι τοῖς ἀτόμοις ζώοις³³.

Certaines formulations, il est vrai, tirent la différence vers l'essence: τὸ δίπουν, τὸ πεζόν, τὸ ὑπόπουν, τὸ σχιζόπουν, τὸ ἄσχιστον, τὸ πτερωτόν, τὸ ἄπτερον, sont ambigus comme noms des différences³⁴; dans *Métaph.*, Z 12, *cit.*, on lit que «la dernière différence sera évidemment l'essence même de la chose et sa définition»³⁵. En *P. A.*, 643 a 24, ἔστι δ' ἡ διαφορὰ τὸ εἶδος ἐν τῇ ὕλῃ. Mais il s'agit plutôt d'un abus de langage: Aristote indique lui-même l'absurdité de faire des différences des espèces ou des individus³⁶. L'idée est surtout que la différence *détermine* l'essence. Selon *Gen. Corr.*, 318 b 15, pour un sujet matériel, plus ses différences, signifient un être déterminé, plus il est substance. Selon *Métaph.*, H 2,

26. *Top.*, 144 b 16-30.

27. *Métaph.*, H 2, 1042 b 32. *Cat.*, 1 b 16-24 fait état de différences «spécifiquement autres»: ἕτεροι τῷ εἶδει.

28. *Top.*, 144 a 5-8: ainsi, la raillerie est une espèce de l'insolence, non une différence.

29. *Top.*, 144 a 35; 141 b 25-33.

30. Ainsi, la définition de «pédestre» appartient à l'homme: *Cat.*, 3 a 22-28.

31. *Cat.*, 3 a 33-b 9.

32. Cf. aussi la reconstitution de toutes les espèces zoologiques par une combinatoire a priori exhaustive des différences, en *Polit.*, IV 4 à fin d'application aux régimes politiques.

33. Renforcé en 19-20 par τῷ εἶδει.

34. Employés par exemple en *Cat.*, 3 a 25; *Métaph.*, Z 13, 1038 a 9-15; *P. A.*, 642 b 33.

35. Φανερόν ὅτι ἡ τελευταία διαφορὰ ἡ οὐσία τοῦ πράγματος ἔσται καὶ ὀρισμός. Elle est τὸ εἶδος καὶ ἡ οὐσία (a 26).

36. *Top.*, 144 b 2-3.



les différences sont causes de ce que la substance est ce qu'elle est, et ne sont jamais substances, mais seulement analogues aux substances³⁷. Lorsque *P. A.*, I. 1 différencie les animaux par le genre de vie, les actes ou le caractère, il est clair que les différences ne se confondent pas avec les espèces différenciées.

3. La qualité

C'est le rapport avec la qualité qui est généralement souligné³⁸: «aucune différence ne signifie l'essence, mais bien plutôt quelque qualité»³⁹. «La différence signifie une qualité du genre»⁴⁰. «De l'avis général, la différence exprime toujours une certaine qualité»⁴¹. Le premier sens du *poion*, selon *Métaph.*, Δ 14, consacré à la qualité, est d'ailleurs «différence dans l'essence»; «la différence selon l'essence est bien une qualité»⁴². Les développements de la *Physique* consacrés aux incomparables (*asymblèta*) traitent en réalité des problèmes posés par la diversité qualitative, et Aristote y affirme (249 a 4) que n'est comparable que ce qui ne se différencie pas. Nous obtenons une confirmation de ce que la différence est liée à la qualité dans les passages où Aristote traite des doctrines de ses devanciers, ou pose les principes de sa propre physique: les différences entre les atomes, figure, ordre et position, sont qualitatives⁴³, comme celles qui distinguent les éléments d'Empédocle⁴⁴; pour les physiciens, les contraires sont les différences et les

37. 1043 a 2-5: φανερόν δὴ ἐκ τούτων ὅτι εἴτερ ἢ οὐσία αἰτία τοῦ εἶναι ἕκαστον [ὅτι] ἐν τούτοις [les différences] ζητητέον τί τὸ αἴτιον τοῦ εἶναι τούτων ἕκαστον. Οὐσία μὲν οὖν οὐδὲν τούτων (les différences) οὐδὲ συνδυαζόμενον, ὁμῶς δὲ τὸ ἀνάλογον ἐν ἑκάστῳ.

38. Dans cet esprit, comme en témoignent les passages qu'il cite à l'appui, de *Top.*, 122 b 17, 128 a 26-29, 144 a 18-22, J. BRUNSCHWIG estime que la relation K (A, B), «A appartient à la même catégorie que B», est fautive de la différence, de sorte que dans une définition de la différence devrait nécessairement figurer K (A, B) (*art. cit.*, p. 154). Mais outre que cette exigence ne prend en compte ni l'ambiguïté de «qualité», ni le fait que ce qui est différencié est parfois une qualité, elle se heurte à cette objection que la différence n'est pas toujours pour Aristote une qualité, ni hétérocatégorielle, comme dans le cas des relatifs.

39. Par exemple, la différence sera «impair», mais non un nombre: *Top.*, 122 b 16-17 (οὐδεμία γὰρ διαφορὰ σημαίνει τί ἐστὶν ἀλλὰ μᾶλλον ποιόν τι...).

40. *Top.*, 128 a 26-29.

41. *Top.*, 144 a 20-22. Ainsi une différenciation apparemment par le lieu ne serait acceptable que s'il était en réalité référé à une qualité: 11 b 31-145 a 1.

42. 1020 a 33-36. Il y a évidemment une ambiguïté du *poion* chez Aristote, selon qu'il est pris *haplôs* (le blanc), ou comme déterminant de l'essence: *Cat.*, 3 b 15-21; *Phys.*, 226 a 26-29.

43. *Métaph.*, A 4, 985 b 13.

44. *Gen. Corr.*, 315 a 8.

formes⁴⁵. Quant aux homéomères aristotéliens, ils se distinguent entre eux par des «qualités» telles que tension, traction, friabilité, dureté, mollesse, etc.⁴⁶.

4. Pluricatégorialité

La qualité, cependant, ne bénéficie pas d'une exclusivité. Une fois, Aristote, estime que «les différences des relatifs sont elles-mêmes des relatifs»⁴⁷. Il faut ajouter tout de suite à ce propos, qu'Aristote n'est jamais tenté de penser en général la différence à l'aide de la catégorie du *pros ti*, ni en *Cat.*, 7, ni en *Métaph.*, Δ 15, alors que cependant il sait le faire pour l'*homoiotès* ou l'*isotès*⁴⁸. Si l'on tient à rattacher la différence aux catégories, certains passages incitent à préférer la pluricatégorialité. Selon *Top.*, 146 b 31, on peut attaquer la définition avancée par un adversaire, en montrant qu'il manque une indication de qualité, de quantité, de lieu, etc; «laisser de côté une différence quelle soit, note Aristote avec quelque excès, c'est ne plus indiquer la quiddité». En *Métaph.*, H 2, 1042 b 12 suiv., Aristote ajoute aux différences démocritéennes, la *synthesis*, le lien, le temps, le lieu, ou le *pathos*, en précisant encore que certaines choses doivent être définies par toutes ces différences à la fois, compte tenu de leur hétérogénéité. L'exemple de la quantité est significatif: le début de *Cat.*, 6 fonde l'opposition entre grandeurs et nombres sur la présence ou non d'une «position» (θέσις) des parties les unes vis-à-vis des autres, c'est à dire sur la présence ou non d'un certain type de relativité (cf. 6 b 6). D'un autre côté, *Métaph.*, Δ 14, 1020 b 2-8, divise les nombres par la qualité, pour obtenir le carré, le cube, et même le six pris sans sa spécificité.

45. *Phys.*, 187 a 19.

46. *Météores*, 388 a 10; 390 b 7. Cf. *P.A.*, 646 a 17.

47. *Top.*, 154 a 14. Cette singularité peut s'expliquer par l'effort fourni afin de distinguer le relatif de ce qui n'est pas lui, comme lorsqu'Aristote rapporte l'aile à l'ailé et non à l'oiseau (*Cat.*, 6 b 38 suiv.), et tente des opérations analogues pour le gouvernail ou la tête; comme lorsqu'encore il avance une définition plus rigoureuse, grâce à laquelle il retire la relativité *stricto sensu* à des items tels que la main (8 a 31). Moyennant cet effort, on peut envisager de sauvegarder la relativité tout au long de la division, en divisant «ailé» en «ainsi ailé, en vertu de tel type d'aile», etc. Mais même cela ne se fait pas sans mal: selon *Cat.*, 8, 11 a 20 suiv., les divisions de ce relatif qu'est la science ne sont des relatifs qu'en tant que science, et sont pour le reste des qualités. S'il n'est pas absolument nécessaire que le produit d'une division appartienne à la catégorie divisée, que dire de la différence à l'œuvre dans cette division?

48. Ainsi en *Métaph.*, Δ 15, 1021 b 7-8.



5. Zérocatégorialité

D'un autre côté, les différences sont irréductibles aux catégories. Le passage le plus net est *Cat.*, 3 a 22-25, pour lequel la différence partage avec l'*ousia* de ne pas être *dans* un sujet, car elle n'en est pas une partie. Si l'on prend pour exhaustive l'opposition entre expressions *en hypokeimenô* et dites *kath'hypokeimenou tinos*, posée par *Catégories*, 2, la différence doit être dissociée des attributs non substantiels, alors que pourtant des qualités ou des relatifs peuvent servir à différencier. La différence a donc du mal à se situer à l'intérieur du champ catégorial, et il n'est pas certain que la distinction entre genres métaphysiques et prédicatifs soit de nature à rendre son insertion plus aisée. On doit penser en outre aux textes qui établissent une corrélation avec négation, privation, altérité ou contrariété. Aristote est parfois hostile à la division par la négation⁴⁹, mais il admet tout de même qu'on divise par une négation qui serait une privation (de type «aveugle»), et reconnaît qu'une affirmation peut avoir nécessairement comme opposé une négation⁵⁰. *P. A.*, I, 3, dénonce le risque de diviser par une privation⁵¹, pourtant le même traité admet des privations qu'elles fournissent des différences, si la différenciation des genres (populaires) est opérée par paquets de différences (643 b 25). *Métaph.*, Γ 1004 a 14, distingue la privation de la négation, en disant de la première qu'elle incorpore une différence, car dans le sujet subsiste une nature dont la privation est assertée. Selon *Métaph.*, Γ 1004 a 21, l'*enantiotès* est une différence, tandis que la différence est une *heterotès*⁵², toutes ces notions relevant de la science unique, science de l'être en tant qu'être, qui étudie les opposés, l'un et le multiple⁵³. Selon 8, consacré à l'altérité spécifique, la différence spécifique est une altérité du genre qui rend le genre lui-même autre (1058 a 7), de sorte que l'animal, par exemple, se trouve différent dans le cheval et dans l'homme, en dépit de la communauté générique qui donne aux deux espèces leur élément d'unité, d'identité. L'altérité, spécifique, la différence, sont des contrariétés⁵⁴, comme le confirme l'usage lui-même d'Aristote, lorsqu'il distingue les éléments par des différences ou des contrariétés sensibles⁵⁵. La contrariété, de son côté, est une différence, comme nous l'avons vu affirmé en *Métaph.*, Γ 1004 a 21.

49. *Top.*, 143 b 11-32.

50. *Top.*, 143 b 33-144 a 4.

51. «Il n'y a pas de différence de la privation comme telle»: οὐκ ἔστι δὲ διαφορὰ στερήσεως ἢ στέρησις (642 b 22).

52. Cf. aussi Δ 9, 1018 a 12.

53. Sur ces notions, cf. en particulier Δ 10.

54. 1058 a 8 et 16 : ἡ ἄρα διαφορὰ ἐναντίωσις ἔστιν.

55. *Gen. Corr.*, 329 b 17.



Métaph., I 3, 1054 b 32 répète: ἡ ἐναντίωσις διαφορά τις. Elle est exactement la différence maximale ou parfaite⁵⁶. Le champ dans lequel la différence a vocation à s'insérer est donc plutôt un champ concurrent du champ catégorial.

Conclusion

En sus du différencié, il faudrait pouvoir distinguer entre la différence, le différenciant, le produit de la différenciation. Ce sont des étants qui sont les produits de la différenciation, et l'on aura des espèces appartenant à toutes les catégories: dans l'ensemble, Aristote ne confond pas le produit de la différenciation avec l'ensemble différence - différenciant. Les différenciants eux-mêmes peuvent de leur côté s'organiser en genres et espèces, et jusqu'à un certain point rentrer chacun dans une catégorie, la qualité bénéficiant d'un privilège mais non d'une exclusivité. Néanmoins, en tant que différenciants, et non attributs, les différenciants ne sont pas des genres de l'être. Aristote ne donne pas l'impression d'avoir su distinguer un différenciant d'une différence: l'absence de référence à la relativité en particulier est une lacune. Mais le rattachement de la *diaphora* à l'*heterotès*, et de l'*enantiotès* à la *diaphora*, montre qu'Aristote est peu tenté de faire du différenciant comme tel un attribut, pas même donc un attribut *pros ti*⁵⁷. On doit rejeter l'interprétation homocatégorielle, malgré la division du *pros ti* par le *pros ti*: la qualité divise la substance, et *Métaph.*, H 2 ou *Top.*, 146 b 31 mobilisent toutes sortes de catégories. De même pour l'interprétation hétérocatégorielle, puisque le relatif est différence du relatif. De même encore pour l'interprétation monocatégorielle: les différenciants sont des attributs qualitatifs, relatifs, etc. Plus fondamentalement, comme différenciants, ils ne sont pas des attributs. Le pluralisme est jusqu'à un certain point bienvenu, mais il néglige les passages dans lesquels Aristote se montre conscient du fait que la différence ou le différenciant ne se réduisent pas aux attributs par lesquels ils opèrent. On n'adhérera pas exactement à l'interprétation bicatégorielle, puisqu'elle aurait pour une de ses conditions l'homocatégorialité. Pour la seconde condition, nous sommes privés des ressources de la monocatégorialité. Enfin, il faut renouveler les réserves énoncées au paragraphe précédent. Disons que par un côté, l'attribut différenciant rentre dans une catégorie en vertu de laquelle il peut différencier ce qu'il différencie,

56. *Métaph.*, I 4, 1055 a 4 et 16.

57. C'est à propos du *pros ti*, justement, qu'un commentateur tel que Simplicius aura l'idée de distinguer entre la caractéristique (χαρακτήρ) et la tension vers autre chose (ἀπόνευσις πρὸς ἕτερον): cf. C. LUNA, «La relation chez Simplicius», I. Hadot éd., *Simplicius, sa vie, son œuvre, sa survie*, Berlin, 1987, pp. 117-118.



sans qu'une règle générale de correspondance entre les catégories d'appartenance des genres différenciés et les catégories d'appartenance de différenciants puisse être posée⁵⁸. Par un autre côté, le différenciant comme tel n'a pas de nature catégoriale. L'interprétation zérocatégoriale est sympathique, car la différence n'est pas dans un sujet et est un cas d'*heterotès*, mais elle néglige le fait que la différenciation se fait par des attributs qui sont, eux, dans un sujet. Elle tient sa part de vérité du degré jusqu'auquel Aristote sait s'arracher à la tentation d'un discours ontologique de type Médor - Médor. De cette capacité témoignent des choses aussi diverses que l'affirmation d'une plurivocité dans le non-être lui-même⁵⁹, le poids d'une spéculation «hénologique» ou méthodologique importante jusqu'en *Métaph.*, Γ 2, ou l'identification d'une catégorie de la relation, même si celle-ci n'est justement pas utilisée pour penser la différence.

R. LEFEBVRE
(Rouen)

ΥΠΑΡΧΕΙ ΟΝΤΟΛΟΓΙΚΟ *STATUS* ΓΙΑ ΤΗ ΔΙΑΦΟΡΑ ΣΤΟΝ ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΗ;

Περίληψη

Μετά την εξέταση των απαντήσεων σχετικά με το πρόβλημα της διαφορᾶς στις αριστοτελικές κατηγορίες, ὁ Donald Morrison ἐκτιμᾷ ὅτι ἡ διαφορᾶ εἶναι μία κατηγορία ὅπως οἱ ἄλλες. Παρ' ὅλ' αὐτὰ ὅμως, δὲν μπορούμε νὰ τὴν θεωρήσουμε οὐσία οὔτε ἐπίσης νὰ δημιουργήσουμε ἓνα κατηγορημα ἐν ὑποκειμένῳ. Ἡ διαφορᾶ ἐνσωματώνεται σὲ ἓνα ἀνταγωνιστικὸ πεδίο αὐτοῦ τοῦ κατηγοριοῦ πεδίου, καθόσον ἔχει ὡς μέρος μία διάσταση ἀρνητική, ἀντιθετική, στερητική καὶ ἀλλοιωτική καὶ δὲν εἶναι ἀκριβῶς ὄν.

Μετάφραση: Μαρία ΠΡΩΤΟΠΑΠΑ

58. Une telle correspondance peut d'autant moins être postulée que, si Aristote aborde fréquemment la différence dans une perspective définitionnelle, rien n'interdit de considérer l'éventualité aussi de différences accidentelles, qui tout en différenciant des genres ou des espèces, n'auraient pas partie liée avec l'essence. Aucune exigence catégoriale générale ne peut peser sur cette sorte de différenciation, dont l'éventualité, si elle n'est pas indiquée, n'est exclue ni en Δ 9, ni en Ι 3 de la *Métaphysique*. On ne pourrait alors non plus intégrer dans une définition universelle de la différence l'expression T (A, B), «A se prédique dans l'essence de B», proposée par J. BRUNSCHWIG, *art. cit.*, p. 154.

59. *Métaph.*, N 2, 1089 a 16-18. Θ 10, 1051 a 34.

